

RAPPORT PRÉSENTÉ À L’ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s’est réuni le 10 décembre 2024, à 13 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l’étude :

Le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l’exercice se terminant le 31 mars 2024.

Composition du Comité :

- M. BLASHKO;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} COOK;
- M^{me} la *ministre* FONTAINE;
- M^{me} HIEBERT;
- M. OXENHAM.

Le Comité a élu :

- M. OXENHAM à la présidence;
- M. BLASHKO à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Sherry Gott, *protectrice des enfants et des jeunes*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l’exercice se terminant le 31 mars 2024 et l’a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

M. OXENHAM

Le 10 décembre 2024